

ACTION CATHOLIQUE DES FEMMES : CRÉATION D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE

L'association Action catholique des femmes a mis en place depuis le 1^{er} juin une cellule d'écoute dédiée à l'accueil de la parole des femmes victimes de violences. Cette initiative a pour vocation d'apporter un soutien psychologique aux victimes et de les orienter vers des structures d'accès au droit ou d'hébergement adaptées à leurs situations.

« Il a déjà pris votre cœur, il essaie de gagner la partie... » Le slogan

L'Act est fondée à Lyon en 1901 par Jeanne Couturier. Mouvement spirituel et de partage, sa principale action est l'animation de groupes de parole pour toutes les femmes. Il s'agit de relire sa vie à la lumière des écrits bibliques et de la doctrine sociale de l'Église. Avec cette proposition pour les femmes victimes de violences, l'Act renoue avec ses débuts où elle était engagée dans l'action sociale. Si les violences faites aux femmes sont devenues une préoccupation de l'Act, c'est que le sujet était abordé dans les groupes de paroles. L'Act s'est toujours préoccupée de la dignité des femmes, la ligne d'écoute est une action pour la protéger. Le fait qu'elle soit tenue par un mouvement catholique aidera peut-être des femmes à faire le pas et à dépasser le sentiment de culpabilité. ■



Ce projet a mobilisé l'équipe du siège social qui se forme depuis 2021 auprès d'acteurs spécialistes du sujet. Dans un premier temps, la cellule est ouverte, pour les personnes appelant en Ile-de-France, deux demi-journées par semaine. D'autres créneaux seront ajoutés et des antennes de l'horizon 2025, l'objectif est de créer un lieu d'accueil physique pour l'orientation des femmes victimes.